

# Conseils et instruction de pose

La fabrication des parquets est réalisée grâce aux moyens techniques et humains. De nombreux contrôles qualité ont été effectués. Malgré les contrôles, il est recommandé de vérifier le produit avant de le poser. Il est impératif de « poser à blanc » les premiers rangs afin de vous assurer de la conformité du parquet. Si, celui-ci ne correspond pas à votre attente, ne le posez pas. Une fois la pose commencée votre parquet sera considéré comme accepté.

**PARQUET POSÉ  
= PARQUET ACCEPTÉ**

## A CONDITIONS GÉNÉRALES

### ■ AVANT LA POSE D'UN PARQUET

#### ► LE SUPPORT.

Il doit être :

- **PLAN** : Planéité de 2 mm sous une règle de 2 m.
- **SEC** : Humidité de la dalle < 3% contrôlée avec un appareil homologué.
- **RIGIDE**
- **ADHÉRENT** : Pour une pose parquet collé.

#### • Contrôle du support

Le contrôle du support est réalisé avec une bombe à carbure. (ce test, dans la plupart des cas est effectué par le chapiste).

#### • Barrière contre l'humidité

Cette barrière contre les remontées d'humidité est obligatoire (voir le DTU), afin d'éviter toute reprise par le support. En cas de doute, vous devez prévoir un isolant.

POSE COLLÉE : nous conseillons l'utilisation de la sous-couche ISO ALU, c'est une garantie pour un support dont le taux d'humidité est compris entre 3 et 10%.

#### • Propreté du support :

Le support doit être dépolvéillé avant la pose.

#### • Porosité de la chape :

Si la chape est poreuse, prévoir un primaire d'accrochage adapté.

#### • Exception

- Le sol chauffant basse température doit avoir un taux d'humidité < 2%
- La chape anhydrite doit avoir un taux d'humidité < 0,5%.

#### ► LE STOCKAGE

- **LE LOCAL** : le parquet doit être stocké dans un local sec et chauffé.

La température comprise entre 15°C et 25 °C. L'hygrométrie de l'air ambiant comprise entre 45 et 65%

(voir le tableau ci-joint des courbes d'équilibre hygroscopique du bois).

#### • LE PARQUET

- Pour un parquet brut, il faut le laisser se stabiliser 7 jours avant la pose sur le chantier, empilé en laissant les colis ouverts.
- Pour un parquet fini (verni ou huilé), les colis seront ouverts au moment de la pose.

#### ► LA PRÉPARATION DU PARQUET

Avant de commencer la pose, ouvrir plusieurs colis afin de répartir harmonieusement les lames de parquet.

### ■ PENDANT LA POSE DU PARQUET

Les règles à respecter :

- Autour d'une pièce, le jeu de dilatation doit être de 1,5 mm par ml de large avec un minimum de 10 mm.
- Si la largeur de la pièce est supérieure à 8 mètres, prévoir un joint de fractionnement de 15 mm minimum. Les parquets lames larges 110/130 x 14 mm et 140/180 x 22 mm nécessitent un jeu de dilatation plus important. Pour les pièces ayant une largeur >5 mètres, il est conseillé de poser des cales de 0,3 mm toutes les 2 ou 3 lames pour une meilleure dilatation du parquet. Eviter de serrer trop fort les lames entre elles.

### ■ LORSQUE LA POSE EST TERMINÉE

Les règles à respecter :

- **Parquet brut** : Attendre au minimum 3 à 4 jours pour que le bois se stabilise. Puis effectuer le ponçage et la finition choisie.
- **Parquet verni** : Après 48 heures, vous pouvez utiliser la pièce parquetée. Nous garantissons nos parquets si les préconisations d'entretien sont respectées. (Voir chapitre entretien). Si vous posez votre parquet et vous ne respectez pas les préconisations sus-dénommées votre parquet ne sera pas garanti.

## B CHAUFFAGE AU SOL HYDRAULIQUE BASSE TEMPÉRATURE

Les parquets de 10 à 16 mm d'épaisseur sont compatibles chauffage hydraulique au sol et rafraîchissant. Il est impératif de mettre en marche le chauffage 4 semaines avant la pose. Le chauffage doit être interrompu 48 heures avant la pose.

Après la pose, le chauffage est mis en route lentement et progressivement.

**Autre système de chauffage, nous consulter.**

## ☑ POSE FLOTTANTE DES PARQUETS CONTRECOLLÉS

La pose est réalisée selon le DTU 51-11 pose flottante. Les lames sont assemblées entre elles par collage en rainure et languette sur leurs rives et bouts ou assemblage mécanique type Clic.

La colle est déposée en continue sur la joue supérieure de la rainure.

## ☑ POSE COLLÉE EN PLEIN DES PARQUETS

### ► LE COLLAGE.

Navycol PS : environ 1,2 kg au m<sup>2</sup>. Le collage est possible sur un ciment, une dalle béton, un aggloméré, un vieux parquet rigide, un carrelage adhérent et un contreplaqué.

La pose doit être réalisée avec une spatule crantée 4 x 4 mm pour une pose collée en plein.

**Autres supports :** Consulter le fabricant du support.

**ATTENTION :** ne pas mettre de colle sur les lames ni dans les rainures et languettes.

## ☑ POSE CLOUÉE DES PARQUETS MASSIFS 20/22MM ET PLUS

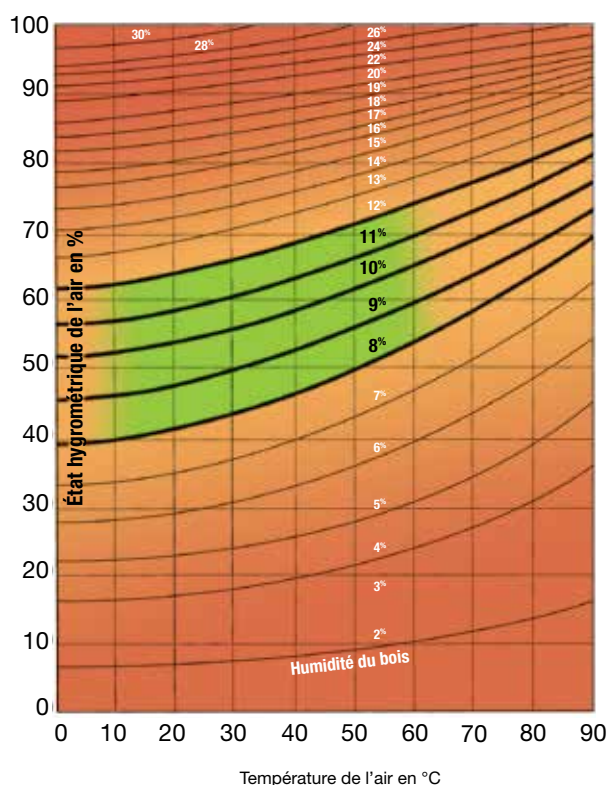
Les règles générales préalable à la pose s'appliquent à la pose clouée d'un parquet massif et contrecollé. Le parquet doit avoir une épaisseur minimum de 20 mm. L'entraxe entre les solives ou lambourdes doit être au maximum de 40 cm d'axe en axe. Au-delà, vous devez ajouter entre chaque axe une lambourde ou une solive. La pose clouée doit être réalisée selon DTU 51-1 (entraxe de 30 cm pour les sols sportif).

### DEUX PROCÉDÉS DE POSE :

- 1 - **Pose traditionnelle clouée sur lambourdes scellées.**  
Elle est réalisée directement sur la dalle ciment, et nécessite de caler les lambourdes afin d'obtenir la planéité de l'ensemble de la sous structure. Ensuite, clouer les lames de parquet sur les lambourdes.
- 2 - **Pose clouée sur lambourdes flottantes.** Nous recommandons cette pose car elle offre des résultats phonique, thermique plus confortables et bien supérieures à la pose clouée traditionnelle.

### SON PRINCIPE :

- Couler une chape pour obtenir un support plan, (noyer les fils et tuyaux dans le béton).
  - Poser au sol un poliane.
  - Puis, poser dessus un panneau de fibres de 5,5 ou 9,5 mm. (les panneaux doivent être posés en diagonal avec un espace de 1 cm).
  - Ensuite, poser les lambourdes (sans les fixer) sur le panneau de fibres espacées de 40 cm.
- Enfin, clouer le parquet sur les lambourdes afin d'obtenir un parquet souple. (Cette technique est utilisée dans les salles de sport).



**RAPPEL :**  
il est impératif de consulter  
les clauses des différents DTU